Collections recueillies en Perse par M. J. de Morgan.

Lépidoptères.

Description d'espèces nouvelles des genres *Lycœna* et *Phlyctœnodes*,

par F. Le Cerf.

Lycœna Morgani nov. sp.

Groupe de *L. Dolus* Hb., *Hopfferi* H. S., etc.

♂. Argenté jaunâtre terne, avec à la base des quatre ailes, une teinte bleu pâle diffuse; le bord externe densément sablé d'écailles brun noirâtre, surtout aux supérieures où elles forment une bordure plus large que chez *Epidolus* H. S.

Les nervures 1, 2 (SM-M^1), la médiane et la cellule sont largement garnies de poils à peine plus sombres que le fond, mais *la sous-costale et les nervures qui en sont issues n'en possèdent pas trace;* c'est là un caractère très important séparant *a priori* cette nouvelle espèce de toutes celles du groupe *Dolus* Hb.

Un autre non moins remarquable donne à cette espèce un facies particulier :

Toutes les nervures sont écrites en brun noirâtre dans *toute* leur étendue; on peut même distinguer depuis leur origine les nervures 1, 2 (SM, M^1) et médiane dont la base est revêtue des poils plus haut signalés.

Seule la discocellulaire des ailes inférieures n'est pas indiquée contrairement à ce qui a lieu chez *Epidolus* qui est l'espèce dont elle se rapproche le plus.

Aux ailes inférieures, la moitié externe de l'espace internervural 7-8 (SC-C) est de la même teinte fuligineuse que la marge des supérieures.

Le dessous des quatre ailes est jaunâtre pâle uniforme avec le disque et le bord interne des supérieures un peu plus clair.

Sur ce fond uni se détachent des points noirâtres cerclés de clair placés comme chez *Epidolus*, c'est-à-dire :

Aux supérieures une ligne post-médiane courbe de six points noirâtres cerclés de clair, irréguliers et placés entre les nervures 1 à 7 (SM-SC^5); ces points croissent rapidement de dimension de la côte vers le bord interne le plus gros étant placé dans l'intervalle 2-3 (M^1-M^2) et manifestant, comme celui qui le précède, une tendance à s'allonger obliquement.

Le point de l'intervalle 1-2 (SM-M^1) placé un peu en dehors de la courbe formée par les autres points est en réalité constitué par deux petites taches inégales plus ou moins confluentes.

Aux ailes inférieures, les points sont infimes et placés : deux dans l'intervalle 7-8 (SC-C) dont 1 près de la base; quatre autres très petits (et

même presque effacés chez un ♂) disposés en une courbe régulière entre 2 et 6 (M^1-R^1), puis un peu plus bas vers le bord abdominal, deux autres points, entre 1^b-2 et 1^a 1^b; ce dernier assez bien écrit a la forme d'un petit trait transversal

Il n'y a pas trace d'autre dessin.

La tête, les pattes, le dessous du thorax et de l'abdomen sont blanc jaunâtre; les palpes sont à la même nuance avec le dernier article noir et tout le dessus du corps est garni de poils gris bleu très pâle.

Franges par moitié gris foncé et gris clair en dessus, concolores en dessous.

♀. Dessus d'un brun noirâtre fuligineux uniforme avec les nervures nettement plus foncées et bien visibles.

Une ♀ présente quelques écailles roussâtres diffuses à l'angle anal des ailes postérieures.

Dessous des quatre ailes argileux roussâtre clair uniforme, un peu éclairci sur le disque et le bord interne des supérieures avec les mêmes points que chez le ♂.

On distingue confusément aux quatre ailes une ligne antémarginale de lunules à peine indiquées par une teinte légèrement plus foncée que le fond.

Ces lunules paraissent simples chez une ♀ et doubles chez l'autre.

4 ♂ (envergure : 34-37 millim.); 2 ♀ (envergure 30-32 millim.). Perse : Deh Tcheshma, 31-VII-1898. Mission J. de Morgan.

Phlyctœnodes sinuosalis nov. sp.

D'une teinte jaunâtre un peu translucide et nacrée avec tout l'espace basilaire violacé, éclairé de jaunâtre vers la base et limité obliquement par une ligne sinuée violet brun.

Tout l'espace terminal de l'aile est violacé depuis le bord externe jusqu'à la ligne postmédiane; celle-ci commence aux trois quarts de la côte vers l'apex pour aboutir aux trois quarts du bord interne vers l'angle, après un parcours un peu sinueux.

Une tache discocellulaire de même nuance se détache sur le fond près de la côte.

Les ailes inférieures sont presque transparentes avec tout l'espace terminal violacé luisant, plus pâle qu'aux supérieures et limité par une ligne un peu courbe, coupant tout le tiers de l'aile pour finir entre 1 et 2 (1^b-M^1).

Le dessous présente les mêmes dessins mais très pâles; aux quatre ailes, la côte est jaunâtre de part et d'autre.

Yeux bruns; antennes, corps et pattes blanc jaunâtre luisant.

1 ♂. Perse : Ab-e-bid, 21-VII-1898, mission J. de Morgan.

Description de Tabanides nouveaux,

par M. J. Surcouf,
chef de travaux de zoologie au laboratoire colonial
du Muséum.

Tabanus fasciatus var. nigripes.

Nous devons à la libéralité du Directeur du Musée du Congo belge un exemplaire d'une variété nouvelle de *Tabanus fasciatus* Fabricius. Cette variété, à laquelle nous donnons le nom de var. *nigripes,* se distingue à première vue du type par la coloration noire des tibias et des tarses.

Le petit groupe de *T. fasciatus* se décompose donc comme suit :

Tibias antérieurs noirs à poils noirs, les autres tibias jaunâtres : *T. fasciatus* Fabr.

Tibias antérieurs brun sombre à poils dorés, les autres tibias jaunâtres, var. *niloticus* Austen.

Tibias et tarses noirs : var. *nigripes* Surcouf.

Toutes les pattes noires en entier : *T. atripes* V. de W.

Chrysozona rufula ♀.

Longueur (12 spécimens) : 8 millimètres.

Roussâtre; antennes à troisième segment dilaté à la base; thorax à dessin très réduit. Abdomen ayant une double ligne de points plus clairs. Ailes de la couleur du corps, portant deux traits clairs, parallèles, vers le milieu de la cellule discoïdale. Deux anneaux clairs aux tibias postérieurs.

Tête d'un testacé roussâtre; bande frontale égale au quart de la largeur de la tête, d'un roussâtre clair, à rare pilosité noire, éclaircie le long des yeux, portant deux taches frontales latérales d'un brun très sombre, voisines des yeux mais ne les atteignant pas, entourées d'un petit cercle estompé brun rougeâtre; pas de tache frontale médiane, la place en est indiquée par un endroit éclairci; callosité frontale d'un jaune-rougeâtre, translucide, brillante, tangente aux yeux, à bord supérieur très arqué, se prolongeant en outre au centre en une pointe peu marquée; l'ensemble de cet arc convexe s'étend jusqu'à la hauteur du milieu des taches frontales latérales; bord inférieur de la callosité régulièrement arqué. Pas de taches intra ou sous-antennaires. Parties inférieures et latérales de la face d'un gris cendré à pubescence noire éparse.

Antennes : premier article peu renflé, testacé, tronqué, portant quelques poils noirs plus denses sur la partie supérieure et à l'apex; second article petit, irrégulier, de même coloration, à angle supérieur prolongé,